

PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT DECHARGEMENT

Etablissement d'accueil	Entreprise extérieure
CA Logistiques 20 Rue de Betnoms ZI de la Morandière 33185 LE HAILLAN Tél : 05 56 84 87 62 Horaires d'ouverture pour les opérations de réception et d'expédition : 08h00 - 11h30 ; 13h – 15h30	Raison sociale : Adresse : Tél Télécopie..... Nom du correspondant de l'entreprise :

Fréquence des opérations	
☐ Opération ponctuelle, date du au	☐ Opération répétitive sur l'année

Véhicules et matériels de manutention de l'entreprise extérieure		
Type de véhicule	Caractéristiques du véhicule	Matériel de manutention prévu

Caractéristiques de la marchandise				
Nature	État	Conditionnement	Quantité	Poids
☐ Matériaux (sable, gravier, sel,...) ☐ Métal ☐ Bois ☐ Produits chimiques ☐ Autres :	☐ Solide ☐ Liquide ☐ Gaz	☐ Vrac ☐ Futs ☐ Cartons ☐ Autres :		

Déroulement de l'opération	
☐ Chargement ☐ Déchargement	☐ Réalisé par la collectivité ou établissement public ☐ Réalisé par l'entreprise de transport

Matériel mis à disposition (cocher les cases)			
<i>Il est impératif que les engins électriques soient conduits par des salariés de CA logistiques ayant la formation appropriée et les autorisations de conduite nécessaires</i>			
☐ Pont roulant	☐ Diable	☐ Chariot élévateur	Autres (à préciser) :
☐ Transpalette électrique	☐ Transpalette manuel	☐ Quai de transbordement	

Documents remis et commentés par la collectivité ou l'établissement d'accueil	Observations particulières
☐ Plans (accès, circulation, infirmerie) ☐ Consignes d'urgence en cas d'incendie, d'accident ☐ Autres :	

Consignes générales de sécurité

							☐ Port de tout autre équipement de protection, préciser :
Casque	Chaussures ou bottes	Vêtements de travail	Lunettes	Gants	Masque	Protections auditives	
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

Interdiction	Consignes
☐ De fumer à l'intérieur des bâtiments. ☐ D'évoluer dans la zone d'action des matériels de manutention. ☐ De monter sur le marchepied des véhicules pendant les manœuvres. ☐ De circuler à pied sur les aires de manœuvres ☐ Autre.....	☐ Les ouvertures et fermetures des portes de remorques ou camions doivent s'effectuer véhicule à l'arrêt, moteur coupé, frein à main serré, cale sous les roues tractrices. ☐ Respecter la signalisation routière sur le site (limitation de vitesse, interdiction de stationnement,...) ☐ Autre.....

Sécurité pour le transport de matières dangereuses

Nom du ou des produit(s) :

Présence de matières dangereuses ? ☐ Oui ☐ Non	Caractéristiques produit							
								
Numéro ONU :	Explosif	Inflammable	Comburant	Toxique	Corrosif	Dangereux pour l'environnement	CMR	Dangereux pour la santé
Caractéristiques produit :	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Précautions à prendre en fonction de la caractéristique du produit :

Procédure et cheminement de l'opération (à la charge de la collectivité ou de l'établissement d'accueil)	☐ affichage des panneaux de signalisation obligatoire ☐ contrôle de la certification / habilitation du chauffeur ☐ branchement et identification des flexibles ☐ récupération des polluants et élimination ☐ branchement des dispositifs d'élimination de l'électricité statique ☐ dispositif de fermeture des vannes (vérification de l'étanchéité des raccords ou vannes après dépotage)
--	---

Dispositions générales

En accord avec les prescriptions des articles R 4515-4 à R 4515-11 du Code du Travail, les parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir pendant la durée de la prestation.

Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer sur le site.

Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints.

Toute information modifiant ce protocole sera annexé ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau protocole.

Le correspondant de l'établissement	Le responsable de l'entreprise de transport
Nom : Bigand Date : 2025. Signature : 	Nom..... Date..... Signature